



DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 30 juin 2020

Délibération n°25-2020 : Élection des personnalités extérieures du Conseil d'administration – Représentant d'une entreprise de moins de cinq cents salariés

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Bretagne-Sud, notamment les articles 6-1 et 6-2 ;

Élit à bulletins secrets Monsieur Maxime DUBOURG, représentant de l'entreprise Coriolis Composites, en qualité de personnalité extérieure représentant une entreprise de moins de cinq cents salariés.

Membres en exercice : 26
Membres présents : 24
Membres représentés : 4

Nombre de suffrages valablement exprimés : 23
Nombre de voix obtenues par le candidat :
- Oui : 18
- Non : 5
Votes blancs ou nuls : 1

Visa du Président

Jean PEETERS

Documents en annexe : Dossier de candidature.